

**ACCÈS**

RN 152 Blois > Amboise
D 65 puis la D 131

À VOIR

Église Saint-Jacques
le Majeur, XI^e siècle
Forêts

*Hôtel-restaurant **
Camping à la ferme*

**1 JOUR DE SENTIER,
8 JOURS DE SANTÉ !**

Ces circuits sont des chemins communaux
traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- Soyez prudents en période de chasse

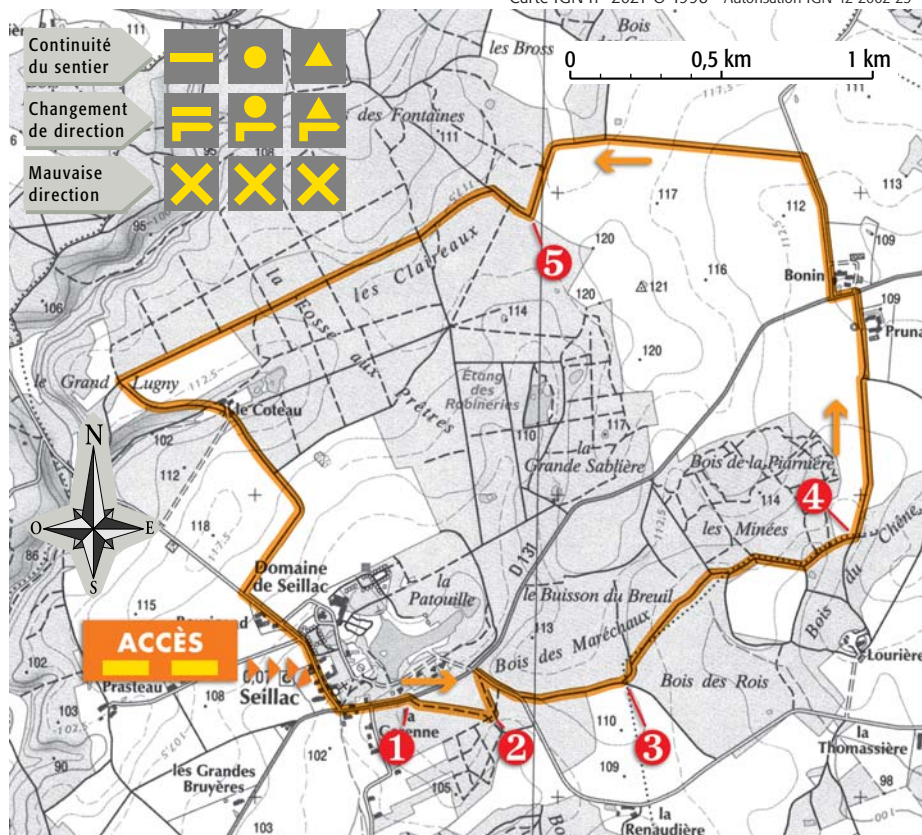
**RESPECTER LA NATURE,
C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME**

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés
par le Syndicat intercommunal du pays Onzainois
et la commune de Seillac avec le concours
du Comité départemental de la randonnée pédestre
2, rue du Limousin 41000 BLOIS
Tél./Fax : 02.54.56.19.59
e-mail : rando.41@wanadoo. fr

**à pied®**

CIRCUIT 1 :
7,5 km
Des Bois

**Vallée de la Loire**

**CIRCUIT 1 :**

7,5 km - 2 h 40
Des Bois

ACCÈS**Départ : parking de la mairie**

À droite, passer devant l'église et rejoindre la D131 (*prudence!*), la suivre sur la gauche. Laisser sur la droite la route de la Barre.

➊ Parcourir 100 m et face à une maison s'engager à droite dans un chemin en sous bois.

➋ À angle droit, sur la gauche suivre un sentier qui regagne une route (*prudence!*), la suivre sur la droite. Dans un virage, s'engager en face dans un chemin dans les bois rejoindre une clairière.

➌ Dans la clairière, prendre le chemin sur la gauche qui pénètre dans le bois des Rois bien suivre le balisage.

➍ Arriver sur une allée, virer à gauche et gagner Prunay. Au stop, emprunter sur la gauche la route et suivre sur la droite la direction de Bois Gaulier. Parcourir 400 m, et bifurquer à gauche dans un chemin herbeux en direction des bois. Au bois, continuer sur la gauche en lisière.

➎ À l'angle du bois, virer à droite, pénétrer dans le bois. Après 150 m, à une patte d'oie, poursuivre sur la gauche à travers les Claireaux. Au bout de la clairière, s'engager à gauche en direction du coteau. Passé le coteau, en face, gravir un chemin en lisière de bois. À la route (*prudence!*), la suivre sur la gauche, passer devant le domaine de Seillac (*privé*) et rejoindre le parking

Seillac

"Seglaz" au XII^e/XIII^e, puis "Seillas"; a forme actuelle est fautive, sans doute tirée d'un nom d'homme.

L'église de Seillac, dépendant de l'abbaye de Bourg-Moyen qui la céda en 1227 à celle de Pontlevoy en échange de celle de Villerbon, est devenue paroissiale.

CHEMIN FAISANT**CIRCUIT 1**

- Église Saint-Jacques-le-Majeur, XII^e
- Forêts

UN PEU PLUS LOIN

- Chambon-sur-Cisse
- Chouzy-sur-Cisse
- Coulanges
- Herbault
- Mesland
- Molineuf
- Monteaux
- Onzain
- Orchaise
- Santenay
- Veuves